

Table de concertation régionale : Nous existons !

Suite aux consultations sur la problématique des véhicules hors route (VHR) au printemps 2005 ainsi qu'à la commission parlementaire du printemps 2006 qui a conduit à l'adoption de la loi 9, la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, a demandé aux Conférences régionales des élus (CRÉ) des régions concernées de mettre en place une table de concertation régionale (TCR) sur les VHR.

La ministre déléguée a interpellé la Fédération des clubs quads du Québec (FQCQ) lors des consultations publiques de 2005, à l'effet d'accepter les motos de type Enduro dans ses sentiers.

Depuis, en concertation avec la Fédération des motocyclistes de sentier du Québec (FMSQ), la FQCQ a cheminé en vue de trouver des solutions. A la fin de 2005, un plan de formation a été préparé à l'intention des jeunes conducteurs de motos de sentiers.

Des projets, tels que la formation pour jeunes motocyclistes, l'impression d'un guide de l'élève et de l'instructeur, ainsi que la formation d'instructeurs sont en discussions présentement entre les deux fédérations. De plus, depuis le printemps 2006, la FQCQ et la FMSQ partagent les mêmes bureaux, afin de favoriser un partenariat entre les deux fédérations et de permettre éventuellement de concilier la pratique des deux activités.

Malgré tous ces efforts, les membres de la FQCQ ont majoritairement rejeté, lors du congrès de juin dernier, la possibilité d'accepter les motos de type Enduro dans leurs sentier.

De son côté, le Ministère ne peut obliger la FQCQ à autoriser la circulation dans ses sentiers de motos de type Enduro puisque la Loi sur les véhicules hors route permet aux clubs d'utilisateurs de restreindre la circulation à certains types de véhicules hors route dans leurs sentiers. Ces derniers ont été développés par les bénévoles des différents clubs de quads. Néanmoins, le Ministère encourage les discussions entre les deux fédérations et leurs clubs respectifs afin qu'un compromis acceptable pour les deux parties soit identifié.

Dans la région de la Capitale, la CRÉ a confié à l'Unité régionale de Loisir et de Sport de Québec (URLS) le mandat de la mise en place et de la coordination des travaux de la TCR. À cette fin, l'URLS a retenu les services de monsieur Gérard Boivin afin de l'aider dans la réalisation de ce projet.

Présentement la seule fédération officiel nous représentant : LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUAD nous assure que son directeur des clubs pour la région 03 veillera à nos intérêts, malgré tout nous croyons que notre place est légitime à cette table et tenons à y participer.

Après discussions entre la FQCQ et Enduro Quebec, le club a obtenu une chaise à la table dont j'ai accepté la place, comme représentant clubs «Enduro» responsable secteur Est. Le 31 janvier dernier, j'ai assisté à la première rencontre, cette première réunion a servi surtout à donner l'information sur le mandat de la table et à se donner un premier plan d'action.

Je tiens à préciser que nous n'y participons pas pour débattre des droits d'accès aux sentiers des clubs quad, tel n'est pas le mandat de cette table, ce n'est pas tout le monde qui est en accord avec les VHR : environnement, bruit, citoyen. Nous sommes un groupe d'utilisateurs qui doit être représenté à cette table, Fédération ou non, et nous nous devons d'appuyer les autres utilisateurs de sentiers toutes catégories confondues.

De plus, la question de l'accès des enduros aux sentiers quad ne relève pas vraiment de la table. Son mandat vise l'implantation et le maintien des 2 réseaux (motoneige et quad), mais la question de qui a accès à ces sentiers et selon quelles conditions relève d'une part de la loi et de la réglementation et, d'autre part, de la négociation entre les parties concernées. Ce n'est pas une question qui se règle à 26 personnes autour d'une table.

Des sous comités seront formés pour le quad et la motoneige et le lieu sera alors plus propice pour aborder cette question.

Donc, rien ne vaut une bonne écoute, une approche prudente et l'établissement de contacts harmonieux...

La TCR devrait durer 2 ans et se réunira au moins 4 fois avec toutefois la mise en place de sous comité qui discuteront de la situation et rendras compte à la grande table de juin 2007, J'ai pris part à la table du 31 au côté de Mr Pierre Imbault de la FQCQ avec qui j'ai pu entretenir l'audience sur la situation des motocyclistes de sentiers, sur les différents types de moto et des différentes catégories d'utilisateurs.

Pour le reste de la rencontre ce fut surtout des échanges sur les buts, la composition ainsi que des échéances fixés par le MTQ, je vous invite à consulter le compte rendu de la rencontre du 31 janvier préparé par Mr Gérard Boivin coordonnateur de la table, d'autres documents et information suivront à mesure que le dossier évoluera.

Enfin nous existons aux yeux des instances publiques autrement que par l'entremise de la FQCQ ou de simple statistique, le Club Enduro Québec est fier d'être permis pionniers dans l'établissement relations harmonieuses entre différents groupes d'utilisateur, qui nous conduiront certainement vers des sentiers plus vert encore...et rappelez vous; patience et courage valent mieux que force et rage...

Benoît Marcotte, Club Enduro Québec.

Représentant clubs «Enduro» responsable secteur Est à la TCR région 03.